

HONORAIRES DE TRANSACTION AU 1^{er} AVRIL 2022

VENTE

Honoraires à la charge du vendeur sauf modalités contraires

Biens jusqu'à 65 000 €	5 000 € TTC
De 65 001 € à 100 000 €	6 000 € TTC
De 100 001 € à 400 000 €	6 % TTC
De 400 001 € à 800 000 €	5 % TTC
A partir de 800 001 €	4 % TTC

Transaction investissement défiscalisation : 6 % TTC

Honoraires de transaction pour fonds de commerce, terrains à bâtir, terrains à lotir et murs commerciaux

Moins de 100 000 €	8 % TTC
De 100 001 € à 400 000 €	7 % TTC
A partir de 400 001 €	6 % TTC

Avis de valeur	200 € TTC
----------------	-----------